

Convocation du 1^{er} Mars 2012

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2012

L'an deux mil douze, le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Dominique CHAUVEL, Maire.

Étaient présents : Jean-Claude BAZIRE , Claude JACQUES , Thierry LEGOIS , Benoît MOREAU, Isabelle SAINT-SANS.

Étaient absents excusés : Monsieur COSTE Pierre, Monsieur Georges CAVEDONI, Madame Suzanne BOUST qui donne pouvoir à Dominique CHAUVEL, Monsieur Christophe SCHEPENS qui donne pouvoir à Madame Isabelle SAINT-SANS.

Monsieur Benoît MOREAU a été élu secrétaire.

Monsieur Benoît Moreau souligne que la chronologie du dernier conseil du 6 décembre 2011 n'est pas respectée par rapport à l'ordre du jour.

Le point 5 concernant les réflexions sur la Chapelle-du-Val a été traité avant tous les autres points à l'ordre du jour pour pouvoir libérer Monsieur CLAIRE, Maire de VEULES-LES-ROSES au plus tôt.

Monsieur Jean-Christophe GOYON a ainsi quitté la mairie à la suite de ce débat et n'a donc pas assisté aux points 1 à 4 débattus.

Le compte-rendu de la dernière réunion sera rectifié en conséquence et soumis à l'approbation du Conseil Municipal à la prochaine réunion.

PREVISION TRAVAUX 2012

Madame le Maire souligne qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la rue des Soupirs, et à la réfection d'une partie du chemin d'accès à la propriété de Madame Dujardin Catherine.

Le montant global pour les deux routes s'élève à 43 000 € HT.

Madame le Maire souligne que des travaux sur la corniche dans le chœur de l'église sont à prévoir, il reste encore deux tronçons de jointement à réaliser.

Madame le Maire précise aussi que le rachat du matériel volé à la commune est à prévoir.

Un limiteur de son serait nécessaire à la Salle des Fêtes « la Bergerie » afin de pouvoir la louer davantage.

Des travaux seront aussi à réaliser à la station d'épuration, des devis ont été demandés.

Monsieur Claude JACQUES souligne qu'un candélabre ne fonctionne plus dans le Bout de Bas : information communiquée à Eric SAINT-SANS pour sa prochaine tournée.

En outre, l'extinction des candélabres éclairant le village, est envisagée la nuit (24h00 à 05h00 par exemple)

LOGEMENTS PERSONNES AGEES

Le projet est en cours, l'appel d'offre a été lancé.

Une réponse des architectes contactés est attendue début avril.

SUBVENTIONS

Les demandes officielles de subvention de certaines associations sont attendues et le Conseil Municipal incite ces associations à faire rapidement cette démarche.

Les subventions des Lucioles et ABC seraient prévus en légère augmentation.

DELIBERATIONS

Diverses délibérations sont à prendre :

- Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer les demandes de subvention inhérentes à la réfection du chemin des soupirs.
- Création des logements (réalisation des logements pour personnes âgées)
- Remboursement assurance AXA (au titre de la résiliation anticipée d'un contrat d'assurance).
- Le Conseil Municipal autorise la servitude de passage d'un transformateur électrique.
- Création d'un poste saisonnier, le Conseil Municipal appelle à candidature pour le CDD proposé cet été dans le cadre de « lire à la place ». Les jeunes intéressés sont invités à faire parvenir à la mairie un CV qui sera aussi communiqué à ABC.
- Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et auprès du département pour les routes.
- Le Conseil Municipal accepte l'intégration de la manifestation de théâtre de rue organisée mi-juillet à Sotteville-sur-Mer dans le cadre du festival organisés conjointement par la communauté de Communes entre mer et lin et la communauté de communes Sâne et vienne. Sotteville-sur-Mer leur versera donc sa participation.

La séance est levée à 21h50.